



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement d'un nouveau quartier d'habitat sur la commune de GODERVILLE.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

NEXITY Foncier Conseil

Raison sociale

N° SIRET

7 3 2 0 1 4 9 6 4 0 1 1 7 1

Type de société (SA, SCI...)

SNC

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

HANRYON

☒ Monsieur

Prénom(s)

Manuel

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39) b)	Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est d'environ 5,1 ha et dont la surface de plancher est de 9 800 m².

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à la création d'un nouveau quartier d'habitat sur la commune de Goderville en cohérence avec le PLUI et l'OAP " Opération d'ensemble stratégique Sud " de la Communauté de Communes Campagnes de Caux.

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond au besoin sociétal d'accèsion à la propriété et aux besoins locatifs sur le secteur de Goderville. Les zones limitrophes sont bâties, l'objectif du projet est donc de poursuivre le développement en respectant les différents équilibres nécessaires au fonctionnement cohérent du quartier.
Le terrain respecte la réglementation du secteur UB et AU du PLUI et les Orientations d'Aménagements et Programmmations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux devraient débuter à l'automne 2026 et durer environ 8 et 10 mois.

Les nuisances pour les riverains et l'impact éventuel sur l'environnement seront limités au maximum et des mesures particulières seront mises en place en fonction de l'avancée du chantier.

L'ensemble des travaux seront réalisés en deux tranches et comprennent la réalisation :

- des terrassement pour la voirie et les accès (revêtement temporaire le temps des travaux)
- des réseaux d'assainissement eaux usées,
- du système d'assainissement pluvial,
- de la réalisation de la tranchée communes aux divers réseaux,
- du terrassement des voies et des accès,
- des aménagements des espaces verts avec la conservation d'une haie de hêtre en quinconce caractéristiques du pays de Caux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Une fois les travaux terminés, le projet comportera :

- 57 terrains à bâtir libre de constructeur.
- 2 macro-lots pour la réalisation de petits collectifs ou de maisons de villes groupées.
- des ouvrages d'hydrauliques douces pour la gestion des eaux pluviales par l'intermédiaire de noues ou bassins à ciel ouvert.
- des sentes piétonnes et des espaces verts permettant la création d'un espace de détente de type aire de jeux pour enfants ou aire de pique-nique.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'Aménager
- Dossier Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface : Nombre de lots : Nombre de logements : Places de stationnement publique : Surfaces de plancher :	50 980 m ² 57 à bâtir + 2 macro-lots entre 85 et 90 46 unités 9 800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Goderville

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI de la Communauté de Communes Campagnes de Caux - zonage UB et AU.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La ZNIEFF la plus proche est située à 3,70 Km, il s'agit : - ZNIEFF de type 2 : LA VALLEUSE D'ETRETAT. (voir annexe 07)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Projet situé à 18 Km de " Falaises De Saint-Nicolas De La Taille ".
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Une partie du projet se situe dans le périmètre - Maison forte dite Le Vieux château (inscrit MH), - Maison particulière (inscrit MH), Il s'agit d'une zone de co-visibilité et notre projet est séparé par plusieurs parcelles déjà bâties. Sur ce secteur, les bâtiments seront simples de faible hauteur afin de les rendre très peu impactant. (voir annexe 07)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Aucune zone humide n'est délimitée sur le projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	Aucun Plan de Prévention des Risques sur la commune.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	D'après les données infoterre (ex-BASOL).
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Projet hors périmètre. (voir annexe 07)
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Voir annexe 07

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 6,3 Km du projet, il s'agit de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) : - Réseau de cavités du nord-ouest de la Seine-Maritime (FR2302001). (voir annexe 06)
D'un site classé ?	☐	☒	Le projet est situé à 5,5 Km du site classé " Le Château de Mirville et les Bois à Mirville ". (voir annexe 07)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau sur le site. Les logements seront alimentés en eau potable via le réseau AEP existant.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet est conçu avec un équilibre des terres entre les déblais et les remblais, hypothèse à confirmer techniquement lors des missions de maîtrise d'oeuvre. Dans le cas où il serait excédentaire en matériaux, les déblais excédentaires produits seront évacués en décharge adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	La STEP de GODERVILLE, qui se trouve à proximité de la zone du projet, est aux normes et peut accueillir tous les branchements nécessaires à la réalisation de ce nouveau quartier d'habitat suite à une réunion avec les services techniques de la Communauté de Communes de Campagnes de Caux. Tous les réseaux divers se situent à proximité du projet.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet est situé à proximité du centre de Goderville et se trouve en zone bâtie pour partie, hors corridor écologique. Une haie de hêtre présente sur le site sera conservée. Une étude faune/flore a été réalisée par le Maître d'Ouvrage. (voir annexe 08)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 6,3 Km du projet, il s'agit de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) : - Réseau de cavités du nord-ouest de la Seine-Maritime (FR2302001). (voir annexe 06)
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet est situé en zone constructible d'après le PLUI.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le terrain d'assiette du projet : - n'est pas soumis aux risques de sismicité (zone 1 faible), - n'est pas concerné par des mouvements de terrain, - n'est pas concerné par des cavités souterraines (périmètre levé suite étude Explor-e en décembre 2024), - n'est pas soumis aux risques d'inondation, - est exposé à un risque faible aux retraits gonflements des argiles, - n'est pas concerné par les remontées de nappe.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Hors périmètre de protection liée à la ressource en eau (AEP).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le trafic engendré sera principalement dû aux habitants de ce nouveau quartier.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Le projet sera légèrement source de bruit dû à la circulation des véhicules et des habitations.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Lors de la phase de terrassement, il pourra se produire ponctuellement des vibrations, notamment au moment du compactage. Ces vibrations ne seront que temporaire.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Les émissions seront limitées dans l'espace et dans le temps (sur certaines heures) pour respecter la réglementation spécifique aux éclairages extérieurs.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Le projet engendrera de faibles rejets dans l'air lié, dans un premier temps lors de la phase travaux (véhicule de chantier, etc..) et ensuite par les véhicules des particuliers.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Rejet des eaux usées dans le réseau public existant, puis dans la STEP de Goderville suffisamment dimensionnée pour recevoir ces nouveaux effluents.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	En phase de réalisation, le chantier engendrera différents types de déchets inertes, non dangereux et dangereux, qui seront triés et évacués selon la réglementation. En phase d'exploitation, le projet engendrera une faible production d'ordures ménagères.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Conservation d'une haie de hêtre en quinconce caractéristiques du pays de Caux.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le projet prend place sur une pépinière qui cesse son activité pour cause de retraite du gérant et environ 15 000 m² de surface cultivée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Une étude faunistique et floristique a été réalisée au cours du mois d'avril. Le rapport est joint en annexe.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin de réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement, différents aménagements seront réalisés dont les principaux sont les suivants :

- Gestion des eaux pluviales sur le site avec la création de noues et bassins/dépressions végétalisés dimensionnés pour tamponner une pluie d'occurrence centennale (un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau sera déposé auprès de la DDTM),
- Aménagements paysagers (composé d'essence locale) avec la création d'espaces verts de pleine terre et de sentes piétonnes ouvert au public favorisant la biodiversité, conformément aux exigences de l'OAP,
- Conservation d'une haie de hêtre dans l'emprise du projet,
- Talus planté avec des essences locales sur toute la partie Ouest pour respecter la frange et l'interface avec la zone agricole,
- Adaptation de l'éclairage public pour limiter la pollution lumineuse,
- Au cours de la phase chantier, une attention particulière sera portée pour minimiser les nuisances sonores et lumineuse, afin d'avoir un impact limité auprès des riverains et de s'inscrire dans une démarche vertueuse (tri des déchets, etc.).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des informations fournis, le projet est compatible avec le PLUI et respecte les prescriptions de l'OAP. Une large part de la surface sera consacrée aux espaces verts (jardins privés et publics) et des aménagements paysagers seront prévus, pour la gestion des eaux pluviales et pour le loisir, ce qui permettra d'augmenter la biodiversité du secteur par rapport à l'état actuel uniforme.

De plus, aucune zone naturelle protégée de type ZNIEFF ou Natura 2000 n'est située à proximité.

Pour l'impact des eaux pluviales, un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau sera déposé aux services instructeurs.

Au vu des éléments, il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 07 : Diagnostic environnemental simplifié	☒
2	Annexe 08 : Etude faunistique et floristique	☒
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le /

P.O.



Signature du (des) demandeur(s)